

Sa hiérarchie martèle qu'il a pris pour prétexte une santé précaire pour abandonner ses hommes et son service, cette information est du journal Kalara, publication du lundi 20 janvier 2020.

Selon l'hebdomadaire, Nguenda Martin Roger, ex commissaire de sécurité publique de la ville de Tmbel, Sud-ouest, s'est rendu coupable d'absences injustifiées tel que cela ressort d'une décision de Martin Mbarga Nguélé, Délégué Général à la Sûreté Nationale (DGSN).

L'ex commissaire âgé de 55 ans, ayant à son actif 37 ans de service, et désormais en complément d'effectif dans une unité de police à Bafoussam, a porté l'affaire devant le tribunal administratif.

Le constat d'absence irrégulière au poste signé du DGSN le 29 août 2018, prive ainsi de salaire le haut fonctionnaire de police, lit-on dans les colonnes du journal.

Dans sa versions des faits, l'ex commissaire explique avoir pris fonction à Tombel le 5 février 2014 et a assuré sa mission sans interruption malgré les défis sécuritaires liés à la crise qui déchire cette région. Il évoque les complots et les coups bas de certaines autorités de cette localité contre sa personne.
